

Maladie de Lyme : présentation des résultats de l'étude Alsa(ce)tique 2014-2015

Dossier de presse - Jeudi 29 mars 2018





Sommaire

- Communiqué de synthèse p. 5
- Présentation des résultats de l'étude Alsa(ce)tique p. 7
 - a- Contexte
 - b- Méthodologie
 - c- Principaux résultats
- Qu'est-ce qu'une tique ? Quelles maladies susceptibles d'être transmises à l'homme ? Comment les prévenir ? Prise en charge p. 10
 - a- Les tiques, vecteurs de maladies dont la borréliose de Lyme
 - b- Comment prévenir les piqûres de tiques ?
 - c- La prise en charge des patients atteints de la maladie de Lyme
- Les actions d'information et de sensibilisation conduites en Grand Est p. 13





Maladie de Lyme : présentation des résultats de l'étude Alsa(ce)tique 2014-2015

Les tiques font l'objet d'une attention particulière en région Grand Est depuis plusieurs années, et plus particulièrement sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. En 2014 et 2015, Santé publique France, à la demande de l'Agence Régionale de Santé, a réalisé une étude d'incidence de trois pathologies transmises par les tiques sur le territoire alsacien afin de fournir des données utiles à la prévention et à la prise en charge des malades.

Principaux résultats de l'étude de Santé publique France

L'étude Alsa(ce)tique 2014-2015 a permis d'estimer le nombre de cas de borréliose de Lyme sur le territoire alsacien à 2 200 cas par an, soit un taux d'incidence annuel moyen de 117 cas / 100 000 habitants [IC 95% : 109-126], incidence plus de deux fois supérieure à celle de la moyenne de la France métropolitaine (51 cas / 100 000 habitants en 2015 [IC95% : 38-64]). Les taux d'incidence varient fortement selon le canton d'exercice des médecins, les plus élevés étant dans les cantons situés à proximité du massif vosgien.

La majorité des cas étaient des hommes et 90 % des cas étaient âgés de 16 ans ou plus (âge médian de 55 ans). Chez les enfants, les 5-9 ans sont les plus touchés par la borréliose de Lyme. Chez les adultes, ce sont les tranches d'âge les plus âgées, et en particulier les 60-64 ans.

Près de 8 % des cas âgés entre 16 et 60 ans exerçaient une profession les exposant davantage aux piqûres de tique (agriculture, gestion forestière, animateur nature, employé de jardinerie, paysagiste).

La fréquentation habituelle d'au moins un lieu à risque était rapportée dans 91 % des cas. Il s'agissait de forêts (74 %), jardins publics ou privés (47 %) et prairies (33 %). Pour 64 % des formes précoces localisées, une piqûre de tique était rapportée dans le mois précédant la survenue des symptômes. Dans 13 % des cas, aucune notion de piqûre n'était retrouvée.

Améliorer les actions de prévention, une priorité de l'Agence Régionale de Santé

Compte tenu des interrogations que suscite la maladie de Lyme, l'Agence Régionale de Santé Grand Est a lancé dès 2015 sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, une campagne d'information et de sensibilisation auprès du grand public (affiches, dépliants, installation de panneaux d'information à l'entrée des forêts).

Cette campagne destinée au grand public a, par la suite, été déployée sur le territoire lorrain et le sera cette année, sur le territoire champardennais car la prévention reste la première arme pour lutter contre cette maladie.

Afin de sensibiliser les professionnels de santé, l'Agence Régionale de Santé Grand Est a également organisé des soirées d'information sur le diagnostic et le traitement de la borréliose de Lyme. Ces réunions animées par des spécialistes du sujet, ont rencontré un franc succès : plus de 162 participants sur le territoire alsacien et 338 sur le territoire lorrain. Ces soirées seront également déployées sur le territoire champardennais en septembre prochain.



Des consultations spécialisées à Strasbourg et Nancy

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et le CHRU de Nancy proposent des consultations spécialisées pour une prise en charge pluridisciplinaire et un suivi spécifique des patients. Toute personne souffrant de symptômes compatibles avec une borréliose de Lyme et ayant une suspicion d'exposition à cette bactérie (antécédent de piqûre de tique et/ou sérologie positive) peuvent, à la demande de leur médecin traitant, bénéficier de ces consultations.

En France, seuls 3 établissements proposent des consultations spécialisées : les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, le CHRU de Nancy et le CHU de Nantes.

Contact presse

Pauline BELTZ - 03 83 39 29 94
ars-grandest-presse@ars.sante.fr



Présentation des résultats de l'étude Alsa(ce)tique

a- Contexte

Les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin constituent l'une des zones ayant le plus fort taux d'incidence de borréliose de Lyme en France métropolitaine.

La première étude sur l'incidence de la borréliose de Lyme dans ces départements remonte à 2001-2003. L'incidence était alors estimée à 200 cas / 100 000 habitants, avec d'importantes variations selon les cantons.

Par la suite et d'après les estimations du réseau Sentinelles, l'incidence dans ces départements entre 2009 et 2011 était stable : 178 cas / 100 000 habitants [IC95% : 98-258], incidence presque cinq fois supérieure à celle de la France métropolitaine (41 cas / 100 000 habitants [IC95% : 31-51]).

En 2014, Santé publique France, à la demande de l'Agence Régionale de Santé Grand Est a réalisé une étude afin d'actualiser ces données. Les objectifs de l'étude Alsa(ce)tique 2014-2015 étaient de recenser et décrire les cas de borréliose de Lyme et d'en estimer l'incidence afin de fournir des données pertinentes à leur prévention et à leur prise en charge.

b- Méthodologie

L'étude a reposé sur la constitution d'un réseau de médecins volontaires généralistes et spécialistes¹, libéraux et hospitaliers exerçant sur les deux départements alsaciens. Ces deux départements comptent près de 3 600 médecins dont les spécialités sont concernées par la borréliose de Lyme. De janvier 2014 à décembre 2015, les médecins ont signalé tout nouveau cas diagnostiqué de borréliose de Lyme.

Chaque signalement a été validé par un comité technique, rassemblant les infectiologues régionaux, les épidémiologistes de Santé publique France et le Centre National de Référence (CNR) Borrelia. Des sessions de formation des médecins ainsi que des relances mensuelles ont permis d'animer ce réseau pendant 2 ans.

c- Principaux résultats

Une forte mobilisation des médecins

- 388 médecins (taux de participation de 11 %), dont 90 % de médecine de ville
- 83 % des médecins participants étaient des généralistes, mais d'autres spécialités étaient impliquées.
- La motivation des médecins était importante : la moitié d'entre eux a participé aux sessions de formation et seuls 6 % ont arrêté leur participation en cours d'étude.

¹ Liste des spécialités ciblées : dermatologie, pédiatrie, rhumatologie, neurologie, cardiologie, infectiologie, médecine interne et réanimation, ophtalmologie (uniquement en secteur hospitalier).

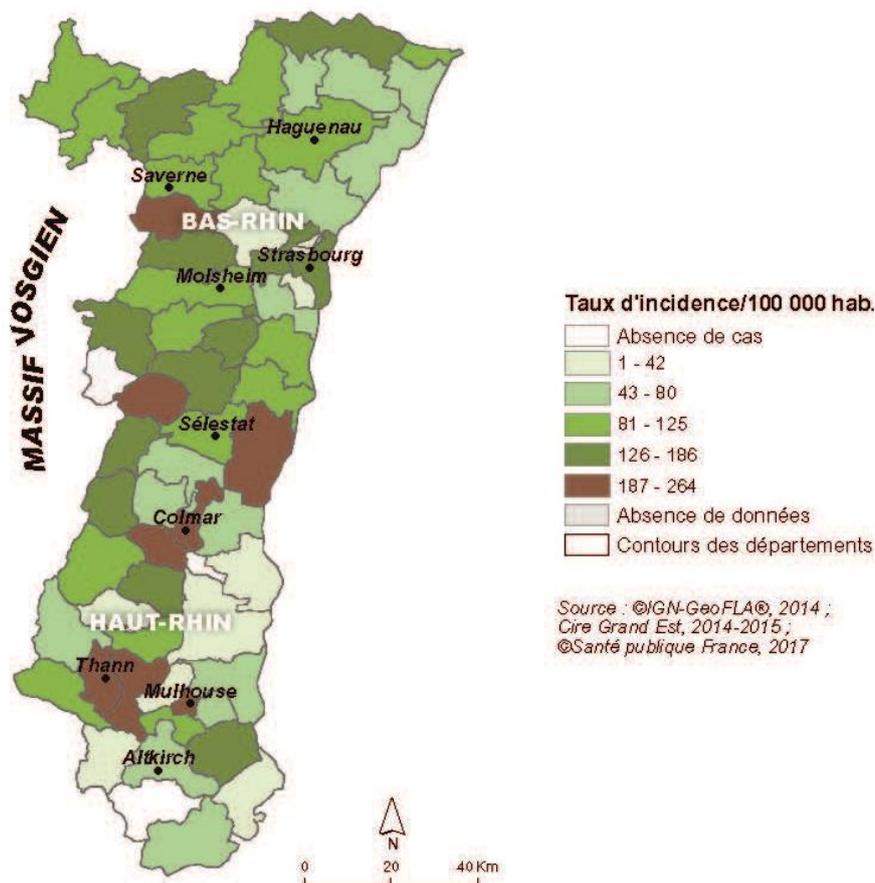


Caractéristiques des cas

- 672 cas de borréliose de Lyme ont été retenus parmi les 932 signalements transmis par les médecins du réseau (soit 2,4 signalements en moyenne par médecin).
- La majorité des cas (360 soit 54%) étaient des hommes et 90 % des cas étaient âgés de 16 ans ou plus (âge médian 55 ans).
- Chez les enfants, les 5-9 ans sont les plus touchés par la borréliose de Lyme. Chez les adultes, ce sont les tranches d'âge les plus âgées, et en particulier les 60-64 ans.
- La majorité des cas (60 %) avaient déclaré leurs signes cliniques en période estivale et 24 % au cours du mois de juin.
- Quatre cas sur cinq (79 %) correspondaient à un érythème migrant unique (plaque rouge, centrée sur le point de piqûre et qui s'étend dans le mois qui suit la piqûre). Les formes disséminées représentaient environ 21 % des cas, principalement des arthrites de Lyme et des neuroborrélioses.
- Près de 8 % des cas âgés entre 16 et 60 ans exerçaient une profession les exposant davantage aux piqûres de tique (agriculture, gestion forestière, animateur nature, employé de jardinerie, paysagiste).
- La fréquentation habituelle d'au moins un lieu à risque était rapportée dans 91 % des cas. Il s'agissait de forêts (74 %), jardins publics ou privés (47 %) et prairies (33 %). Pour 64 % des formes précoces localisées, une piqûre de tique était rapportée dans le mois précédant la survenue des symptômes. Dans 13 % des cas, aucune notion de piqûre n'était retrouvée.

Une incidence élevée

L'étude Alsa(ce)tique 2014-2015 a permis d'estimer le nombre de cas de borréliose de Lyme à 2 200 cas par an en Alsace, soit un taux d'incidence annuel moyen de 117 cas / 100 000 habitants [IC 95% : 109-126]. Ce taux était stable sur les deux années d'étude et il augmentait avec l'âge avec 179 et 197 cas / 100 000 habitants chez les 46-65 ans et les 65 ans et plus respectivement. Les taux d'incidence variaient également fortement selon le canton d'exercice des médecins, les plus élevés étant dans les cantons situés à proximité du massif vosgien.



Une prise en charge adaptée mais encore des sérologies faites à tort

Si la quasi-totalité des cas a été traitée avec un traitement antibiotique, 28 % des personnes présentant un érythème migrant se sont vus prescrire à tort une sérologie (une sérologie est inutile en cas d'érythème migrant unique, un diagnostic clinique suffit).



Pour lire l'étude complète réalisée par Santé publique France :
<http://invs.santepubliquefrance.fr/Regions-et-territoires/Sante-publique-France-dans-votre-region/Grand-Est/Etude-reseau-ALSA-CE-TIQUE-2014-2015>



Qu'est-ce qu'une tique ? Quelles maladies susceptibles d'être transmises à l'homme ? Comment les prévenir ? Prise en charge

a- Les tiques, vecteurs de maladies dont la borréliose de Lyme

La tique est un acarien visible à l'œil nu de très petite taille. Elle vit ancrée sur la peau des mammifères, des oiseaux ou des reptiles et se nourrit de leur sang grâce à un rostre - sorte de pic garni d'épines - qu'elle enfonce dans la peau et grâce auquel elle peut rester fixée. La tique n'est pas dangereuse dans l'immédiat mais en revanche, elle peut transmettre à ses hôtes et notamment à l'homme, des maladies que l'on appelle "vectorielles".

La plus fréquente des zoonoses transmises par les tiques dans le nord est de la France est la maladie de Lyme que l'on appelle aussi la borréliose. Il existe d'autres maladies transmises par les tiques mais qui sont beaucoup plus rares comme l'encéphalite à tiques. Ce sont les tiques femelles du genre Ixodes qui peuvent transmettre la maladie de Lyme à l'occasion d'une piqûre. Ces tiques apprécient les milieux humides : tapis de feuilles, herbes hautes, forêts de feuillus et conifères. Elles sont généralement plus abondantes entre avril et octobre.

Les populations à risque sont les forestiers, les agriculteurs, les campeurs, les randonneurs et toutes les personnes ayant une activité en plein air. Les zones d'accrochage et de piqûres sont les zones les moins visibles comme le cuir chevelu ou les endroits où la peau est plus fine comme les plis des aisselles, de l'aîne...

Le retrait doit se faire le plus rapidement possible car plus une tique porteuse de maladies reste fixée longtemps et plus le risque de transmission de ces maladies augmente.

Les premiers signes - la phase précoce - sont des céphalées et des courbatures... et sur la peau, une rougeur circulaire d'évolution progressive à l'endroit de la piqûre : on l'appelle érythème migrant. Cette rougeur peut également se manifester à distance de la piqûre.

En l'absence de traitement, après quelques semaines à plusieurs mois débute la phase précoce disséminée avec des manifestations au niveau neurologique ou articulaire (douleurs inflammatoires). Ce n'est que bien plus tard que la phase tardive apparaît avec des signes neurologiques et articulaires plus graves et persistants, puis une fatigue à long terme.



b- Comment prévenir les piqûres de tiques ?

La prévention reste la première arme pour lutter contre cette maladie.

Des moyens simples existent :

- porter des vêtements couvrants et clairs (afin de repérer rapidement les tiques), serrés au cou, aux poignets et aux chevilles (rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes ou mettre des guêtres), des chaussures fermées et des gants clairs en cas de travail manuel ;
- vaporiser ses vêtements et ses chaussures de produits anti-tiques (en respectant les contre-indications pour les enfants et les femmes enceintes) ;
- utiliser un produit anti-tiques pour vos chiens et chats ;
- emprunter si possible les sentiers et marcher au milieu des chemins ;



- éviter les contacts avec les herbes, les broussailles et les branches basses ;
- inspecter le corps après une activité de travail ou de loisir en pleine nature (y compris le pli des genoux, les aisselles, les organes génitaux et le cuir chevelu) car la piqûre est indolore. Retirer rapidement la tique avec un tire-tique acheté en pharmacie, désinfecter et surveiller la zone de piqûre pendant plusieurs semaines ;
- consulter son médecin traitant en cas d'apparition de symptômes et en particulier d'une plaque rouge, centrée sur le point de piqûre et qui s'étend dans le mois qui suit la piqûre.

Ce qu'il ne faut surtout pas faire (risque de régurgitation des agents infectieux) :

- ne pas presser la tique entre ses doigts, afin de ne pas favoriser le passage de la salive de la tique qui contient les agents infectieux ;
- ne pas tirer sur la tique et ne pas utiliser de pince à épiler. Outre le risque précédent, la probabilité de « laisser la tête » dans la peau est forte. Cela provoque généralement une petite inflammation, une infection ou la formation d'un kyste ;
- ne pas utiliser d'alcool, d'éther, d'huile ou de vernis ;
- ne jamais tenter de brûler la tique avec un briquet.

c- La prise en charge des patients atteints de la maladie de Lyme

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et le CHRU de Nancy proposent des consultations spécialisées pour une prise en charge pluridisciplinaire et un suivi spécifique des patients. Toute personne souffrant de symptômes compatibles avec une borréliose de Lyme et ayant une suspicion d'exposition à cette bactérie (antécédent de piqûre de tique et/ou sérologie positive) peuvent, à la demande de leur médecin traitant, bénéficier de ces consultations.

En France, seuls 3 établissements proposent des consultations spécialisées : les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, le CHRU de Nancy et le CHU de Nantes.

Prise en charge multidisciplinaire des patients « suspects » de borréliose de Lyme au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy

Pour améliorer la prise en charge de patients « suspects » de borréliose de Lyme, le CHRU de Nancy a organisé une filière spécifique de prise en charge, multidisciplinaire depuis le 01/11/2016 (Approche Multidisciplinaire de la Prise en charge des Patients « suspects » de la maladie de Lyme = AMDPL).

Les étapes de la prise en charge sont les suivantes. La 1^{ère} étape consiste en une consultation d'infectiologie dédiée. La prise de rendez-vous est réalisée sur demande du médecin traitant du patient. A l'issue de cette consultation, soit le diagnostic de borréliose de Lyme est établi et un traitement adéquat est prescrit, soit un autre diagnostic - différentiel - est retenu et justifié d'une prise en charge adaptée, soit il apparaît nécessaire de pousser plus avant le bilan et une hospitalisation de jour multidisciplinaire (neurologue, dermatologue, rhumatologue, médecine interne, psychiatre, psychologue) est alors organisée. En un an, plus de 450 patients ont déjà eu recours à ce dispositif. Il s'est principalement agi de patients présentant une symptomatologie polymorphe, qui avaient le plus souvent déjà bénéficié de plusieurs traitements et restaient dans une situation d'errance diagnostique. Au final, pour 69 patients (15 %) un diagnostic de borréliose de Lyme a été retenu et pour 230 patients (49 %) un diagnostic différentiel a été proposé. Dans 122 autres cas (26 %), le diagnostic de borréliose de Lyme a pu être exclu (90 en consultation chez des patients dont l'examen clinique était tout à fait rassurant, qui ont pu être rassurés et ré-adressés à leur médecin traitant ; 32 à l'issue d'un parcours diagnostique en Hospitalisation de Jour (UMA) ; pour eux les investigations devront se poursuivre.



Service de consultations « maladies transmises par les tiques » des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ont une expérience de longue date de la prise en charge des patients présentant des maladies transmises par les tiques. Cette expérience se traduit par plusieurs publications dans les revues médicales et par la participation à plusieurs actions dans le domaine de la recherche médicale.

L'ouverture du centre de consultations « maladies transmises par les tiques » a permis de prendre en charge environ 50 patients vus chaque mois pour une suspicion de maladies transmises par les tiques.

Ces patients sont soit adressés par leur médecin traitant pour une possible borréliose de Lyme, soit en recherche d'une réponse à leurs symptômes qu'ils pensent pouvoir rattacher à une borréliose de Lyme, soit des patients inquiets quant au risque lié aux piqûres de tique ou à la borréliose et qui sont en demande d'information sur ces maladies.

Sept médecins participent à cette consultation permettant de couvrir l'ensemble des jours ouvrés de la semaine. Les consultations se font sur rendez-vous avec une demande venant d'un médecin, sauf en cas de manifestations aiguës où l'accès en urgence est possible.

Dans la majorité des cas la gestion se fait de façon ambulatoire. Si nécessaire le médecin pourra s'appuyer sur le service des maladies infectieuses pour organiser une hospitalisation (conventionnelle ou hospitalisation de jour, selon les besoins et l'état physique du patient). Des examens complémentaires comme la ponction lombaire pourront alors être organisés.

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg sont en lien permanent avec d'autres services avec lesquels ils collaborent : laboratoire de microbiologie, neurologie, rhumatologie, dermatologie...

Plusieurs projets sur l'éducation thérapeutique, la mise à disposition de documents (numérique, documents papiers) et l'évaluation de l'attente des patients sont en cours.



Les actions d'information et de sensibilisation conduites en Grand Est

Compte tenu des interrogations que suscite la maladie de Lyme, l'Agence Régionale de Santé Grand Est a lancé depuis 2015, plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels de santé.

a- En 2015 sur le territoire alsacien

Campagne à destination du grand public

Initiée par l'ARS et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), en collaboration étroite avec l'Office National des Forêts (ONF), le Centre National de Référence (CNR) des Borrelia, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS), le Régime local agricole et Mutualia, la campagne de communication destinée au grand public « Gare aux tiques » lancée en 2015 avait pour objectif de conseiller les adeptes de « sports et loisirs nature » et leur entourage, sur les moyens de prévenir les piqûres de tiques. Un document « Gare aux tiques » a été élaboré, décliné en affiches et distribué par les partenaires (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, caisses primaires d'assurance maladie, pharmacies...). www.gareauxtiques.fr



Une trentaine de panneaux d'information financés par l'ARS, ont été installés dans les zones particulièrement « à risques », à l'entrée des forêts. Le premier panneau a été inauguré à Niederbronn le 12 mars 2015. 10 panneaux ont été installés en 2015, 10 autres en 2016 puis 10 en 2017².

Un support d'information et de prévention « Les conseils de Prudence, la tactique anti-tiques » a également été conçu à l'intention des jeunes publics et peut être utilisé comme support pédagogique par les professionnels (enseignants, animateurs) amenés à faire découvrir la nature aux enfants de 3 à 11 ans : centres de loisirs, classes de découvertes... Ce support a été repris et adapté par Santé publique France. Il est disponible à la commande en ouvrant un compte sur le site de Santé publique France.



Campagne à destination des professionnels de santé

Dans le cadre de l'étude Alsa(ce)tique menée en 2014-2015 par Santé publique France, des formations ont été proposées à l'ensemble des médecins volontaires (action de développement professionnel continue en lien avec l'Université de Strasbourg). 6 sessions de formation ont été organisées en soirée sur : Strasbourg (2 sessions), Mulhouse, Colmar (2 sessions), Haguenau. Ces soirées ont été animées par l'infectiologue référent du territoire, un biologiste du CNR Borrelia et Santé publique France. Sur les 388 médecins participant à l'étude, 162 ont participé à ces formations.

² Liste des communes bénéficiant de panneaux : Altkirch, Benfeld, Betchdorf, Bischoffsheim, Brumath, Guebwiller, Kembs, Kintzheim, Koetzingue, Labaroche, Lampertsloch, La Petite Pierre, Lembach, Masevaux, Murbach, Niederbronn Les Bains, Oermingen, Offwiller, Ottrott, Pfaffenheim, Rosenau, Schweighouse Sur Moder, Seltz, Soultz, Soultzeren, Strasbourg, Wildenstein



Des documents « brochure médicale » et « brochure de fonctionnement » ont été distribués aux médecins (qu'ils aient ou non participé à la formation).

En juin 2015, l'ARS a organisé un colloque sur les maladies transmises par les tiques et leur prévention à la Faculté de médecine de Strasbourg. Lors de ce colloque sont intervenus : l'ARS, les HUS, les CNR Borrelia (France, Allemagne, Suisse), Santé publique France, le Centre d'épidémiologie et santé publique des armées de Marseille et la MSA. 150 professionnels de santé et partenaires ont participé à ce colloque.

b- Sur le territoire lorrain

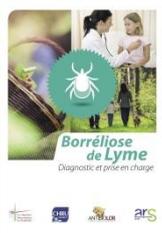
Campagne à destination du grand public



Des documents de sensibilisation « Prévenir les piqûres de tiques et la borréliose de Lyme » destinés au grand public (dépliant et affiche) ont été élaborés en collaboration étroite avec le CHRU de Nancy, les HUS, la MSA et l'ONF. Ils ont été largement diffusés : pharmacies, médecins invités aux soirées, offices du tourisme et communes d'implantation des panneaux d'information et environnantes, fédérations de pêche et de chasse, clubs alpin et vosgien, caisses primaires d'assurance maladie, caisses d'assurance retraite et de la santé au travail, Mutualité sociale agricole, Régime local d'assurance maladie, Mutualité Française, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Conseil départemental de l'ordre des médecins.

En partenariat avec l'ONF, l'ARS a également financé l'installation de dix de panneaux d'information en 2016 sur des sites à forte fréquentation touristique ou de population (cas des forêts péri-urbaines) sélectionnés par l'ONF. L'ARS met gracieusement à disposition le visuel pour les communes qui souhaitent sensibiliser leurs administrés.

Campagne à destination des professionnels de santé



Afin de sensibiliser les professionnels de santé, l'Agence Régionale de Santé a également organisé des soirées d'information sur le diagnostic et le traitement de la borréliose de Lyme. Ces réunions animées par des spécialistes du sujet, ont rencontré un franc succès : 397 participants dont 338 médecins. Un dépliant « Borréliose de Lyme : diagnostic et prise en charge » a également été conçu à leur intention et diffusé aux médecins invités aux soirées, aux pharmacies (via le Conseil régional de l'ordre des pharmaciens) et au Conseil départemental de l'ordre des médecins.

c- Déploiement de la campagne prévu sur le territoire champardennais

Car la prévention reste la première arme pour lutter contre cette maladie, la campagne grand public sera déployée d'ici le mois de juin sur le territoire champardennais. Des affiches et dépliants seront largement diffusés : pharmacies, médecins invités aux soirées, offices du tourisme et communes d'implantation des panneaux et environnantes, fédérations de pêche et de chasse, clubs alpin et vosgien, caisses primaires d'assurance maladie, caisses d'assurance retraite et de la santé au travail, Mutualité sociale agricole, Régime local d'assurance maladie, Mutualité Française, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Conseil départemental de l'ordre des médecins.

Des soirées d'information pour les professionnels de santé seront également organisées sur le territoire champardennais en septembre prochain. Le calendrier est en cours d'élaboration.





